



Association loi 1901

# ATELIER DES VOILES D'ANTAN DU LÉMAN

## AG du 28 octobre 2011.

**Lieu :** Salle des Fêtes de Chens sur Léman.

**Horaire :** 20 H – 22 H 30

**Présents :** Pierrot LAMBERT, Emmanuel JUNG, Lionel SECCATORE, Paul FONT, Heidi DUCAS, Jean François TRAINI, Paul LORIDANT, Yves LEPECQ, Christian BOUVARD, Alain GUER, Philippe CARVAILLO, François SOULIE, Alain FAVRE, Yves JEANNE, Jean Claude MAGNIN, Michel NERBOLLIER, Yves ROCH, Eric PONSOT, Eric JACQUES, Patrick COEURDANE, Daniel BERTRAND, Sonia BERTRAND.

**Pouvoirs :** Jean François ANDRIER à Lionel SECCATORE ; Gilles GUYON à Lionel SECCATORE ; Claude BOURQUIN à Paul LORIDANT ; Yannick PLAISANCE à Jean François TRAINI ; Nicolas HENRY à Jean François TRAINI ; James CARROLL à Jean François TRAINI.

Les membres ayant donné des pouvoirs se sont tous excusés de leur absence.

28 présents ou représentés sur 47 adhérents. Le quorum est atteint. L'AG peut donc valablement délibérer.

Présence d'un nouvel adhérent (adhésion prise ce jour, donc sans droit de vote) : Erwan LEPECQ.

### **1-Tour de table des présents.**

Sur proposition de Jean François TRAINI, chacun se présente (rôle dans l'association, restauration en cours, type de bateau détenu etc...).

### **2- Approbation du PV de la dernière AG (22 octobre 2010).**

-Adopté à l'unanimité.

### **3-Rapport moral de l'année écoulée.**

Jean François TRAINI, président, met en avant les points suivants, tout en précisant que ce qui est important c'est de regarder devant nous et non pas derrière.

#### **Points Positifs :**

-L'association fonctionne très bien, dans la mesure où son principal objectif, la restauration des bateaux, se concrétise depuis sa création par au moins deux restaurations par an, ce qui correspond à autant de bateaux dignes d'intérêt dorénavant sauvés.

-L'association est de plus en plus connue et, à titre d'exemple, le Chasse Marée d'octobre 2011 vient de présenter notre association par un article intéressant.

-Site internet : Emmanuel JUNG, webmestre, nous confirme que notre site a dépassé les 10 000 visites depuis sa création ce qui représente un succès indiscutable en terme de notoriété. De l'avis de tous, ce site est très utile et représente pour les membres une source d'information remarquable. A noter que les non-membres ont également accès à de nombreuses rubriques de ce site.

-La formation matelotage animée fin 2010 par Yves LEPECQ aura été à nouveau un succès.

-Forte participation à l'AG de ce jour.

**Points à améliorer** : le manque de participation et d'engagement des membres aux sorties proposées par l'AVAL, notamment sorties sur le lac (moyenne 3 participants par sortie). Idem pour les événements comme la fête des Canots à ROLLE ou la Semaine du golfe du Morbihan...

La sortie prévue à l'occasion du Bol d'Or n'est pas eu de succès. Il est vrai cependant que les conditions météo n'ont pas facilité les choses.

Vraie frustration par rapport au partenariat de l'AVAL avec les autres associations ou organismes parties prenantes des régates « Défis de Nernier ». Cela n'aura pas fonctionné comme nous l'aurions souhaité, probablement par une coordination qui serait à revoir.

#### **4- Vote du Rapport Moral de l'année écoulée.**

-Approuvé à l'unanimité.

#### **5- Bilan financier :**

Notre trésorier Emmanuel JUNG, rappelle que les comptes détaillés sont à la disposition de tous.

A noter les points suivants :

- Tout ce que nous devons payer a été payé (loyers de Chens et Messery notamment).

- Nous avons toujours un arriéré d'encaissement du loyer du premier étage de CHENS du fait de la carence de notre sous-locataire.

-Les mouvements financiers 2011 auront été de l'ordre de 18 000 euros.

-Solde de trésorerie à date : 2810 euros

Une discussion s'instaure suite aux questions posées sur des détails des comptes. Le trésorier apporte une réponse argumentée et claire qui donne satisfaction à tous.

#### **6-Quitus financier :**

-Approuvé à l'unanimité. Les participants remercient Emmanuel JUNG pour son travail.

## 7- Perspectives 2012 :

Budget :

Sur proposition du Président et du Trésorier :

-le montant de la cotisation 2012 sera identique à 2011, soit 20 euros.

-le montant des locations des emplacements pour les restaurations des bateaux reste identique à 2011, soit: 2,50 euros du m2 ; ber et remorque 1euros du m2.

Il est rappelé que les dons financiers des membres à l'Association sont bien entendu toujours possibles et bienvenus.

Pour 2012, compte tenu de la défaillance de notre sous-locataire, le plus urgent c'est de quitter CHENS et de regrouper toutes nos activités sur MESSERY. Cela est d'autant plus vrai que le propriétaire de CHENS veut récupérer le 1<sup>er</sup> étage et nous propose de nous louer le rez de chaussée 500 euros, soit le prix de ce que nous payons actuellement pour le 1<sup>er</sup> et le rez de chaussée.

Tous les membres partagent l'idée qu'il est urgent de quitter CHENS et qu'il s'agira là de la vraie réponse pour l'équilibre de nos comptes à l'avenir.

Activités :

-Regroupement de toutes nos activités sur MESSERY. Finalisation de la construction du hangar (à noter que la partie structurelle est déjà en place). La partie atelier devrait représenter le ¼ du hangar soit 90 m2 sur 360. Nous sommes en attente de devis pour la couverture du toit et le bardage des murs. Dès que le hangar sera couvert, nous pourrons déménager CHENS et transférer les bateaux.

-L'atelier devrait être loué 200 euros au maximum par mois. Les m2 restants seront loués à l'emplacement, donc à coûts variables.

-Transfert du Siège Social. L'adresse du siège social de l'association est :

Chemin de la Pierre. 74140 MESSERY.

-Le Musée du Léman à NYON nous sollicite afin que les membres de l'AVAL renseignent à l'avenir un site internet en cours de création et qui référencera tous les bateaux du patrimoine lémanique.

-Patrick COEURDANE, président de Chensivoile à Chens présente son association. Celle-ci propose aux membres de l'AVAL qui le souhaiteraient d'adhérer à titre individuel. Nous avons là une opportunité intéressante et cela plus particulièrement pour les petits bateaux du type dériveurs. Une mise à l'eau est disponible à cet endroit.

-Emmanuel JUNG invite les membres à être plus actifs sur notre site internet. Il insiste pour que nous lui communiquions des articles, photos, informations etc... Une rubrique « bonnes affaires » sera créée, par exemple pour proposer des rivets restants, de la peinture etc.

-Pour alimenter le site, il est demandé à chacun de proposer un historique de son ou ses bateaux. Ce point est d'ailleurs essentiel pour la préservation de la mémoire de nos bateaux.

-Lionel SECCATORE continue sa recherche de fournisseurs partenaires et ceux-ci seront mentionnés sur le site. Le but étant de se regrouper pour passer nos commandes (tauds, bâches, pièces de remorques etc...)

En ce qui concerne l'aspect « confidentialité » du site, les membres conviennent et entérinent que sauf indications précises de chaque émetteur, les informations peuvent être rendues publiques.

-Sur une idée d'Yves LEPECQ, il y aurait lieu d'être visible à l'occasion des « journées du patrimoine ». Sur proposition du président, Yves LEPECQ coordonnera ce projet avec Alain GUER, Yves JEANNE, François SOULIE, Heidi DUCAS et Alain FAVRE qui ont manifesté leur intérêt pour cette action.

-Faire une demande pour obtenir le statut d'association « d'intérêt général ».

Sur proposition d'Yves LEPECQ, membre de l'IGKT France, une formation matelotage sera organisée samedi 17 décembre de 9 H 30 à 16 H, probablement à CHENS (à confirmer). Prévoir picnic hors sac.

Toutes ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

### **8- Renouvellement des membres du CA :**

Adrien HALLOWAY, Vice président, a démissionné de son poste pour cause de surcharge de travail professionnel.

4 conseillers sont sortants du fait de nos statuts : Jean Francois TRAINI ; Emmanuel JUNG, Yves JEANNE et HEIDI DUCAS.

Jean Francois TRAINI ; Emmanuel JUNG, Yves JEANNE, HEIDI DUCAS se représentent. Les 4 candidats sont réélus à l'unanimité.

Le CA sera donc composé de 7 membres au lieu de 8 précédemment ce qui est conforme à nos statuts.

La composition du Bureau sera déterminée lors de la réunion du CA qui suivra.

L'AG se termine à 22 H 30, suivie par le verre de l'amitié.

-----